



CIL DU QUARTIER GODILLOT

Avec vous et pour vous

Février 2025

Assemblée générale du CIL du Quartier Godillot du 7 février 2025

Procès-verbal

L'Assemblée générale est ouverte à 17h30 dans l'église Anglicane d'Hyères par le Président du CIL, Pascal Janier, qui salue et remercie de leur présence les Membres et souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents.

Avec 123 membres présents et 33 représentés, le quorum est largement atteint.

Le Président remercie également Monsieur Jacques Politi, Maire honoraire, Madame Véronique Bernardini, Conseillère départementale, M. Michel Demerseman, Président du CIL Gambetta et le correspondant de Var-Matin.

Il excuse, Monsieur le Maire retenu par la visite de la Présidente de l'Assemblée nationale et du Préfet.

1 - Rapport moral et d'activité

L'action 2024 de votre CIL, en dehors de ses réunions du Conseil d'administration et de Bureau, a été soutenue avec une participation à 40 réunions, représentations et assemblées générales et l'envoi d'une centaine de courriers et courriels.

En relation permanente avec les différents services municipaux et de la métropole, avec les polices nationale et municipale, nous avons pu résoudre certaines de vos préoccupations :

- La mise en place de caméras place Gabriel Péri (c'est fait) et avenue des Îles d'Or (en attente) et des rondes supplémentaires pour un retour au calme place Gabriel Péri et rue Victor Hugo ;
- Le déplacement de la zone de livraison de Gemy ;
- La suppression du dépôt sauvage de la rue des Citronniers ;
- L'aménagement d'un giratoire à l'intersection des rues Saint-Joseph, de l'Orangerie et de l'avenue de la Crestade ;
- La réfection d'un trottoir déformé rue Séré de Rivières,
- La réhabilitation de la fontaine Godillot, ...etc.

Nous avons participé, soit au titre du CIL, soit au titre du Groupement des CIL, à un certain nombre d'Enquêtes publiques et avons porté à chaque fois des observations argumentées. C'est le cas pour l'enquête publique relative au Plan de Protection du Bruit dans l'Environnement échéance 4 et tout récemment pour l'enquête relative à la modification 4 du PLU pour le Pôle multimodal.

Le CIL reste vigilant et continuera d'étudier tous les documents qui seront portés à sa connaissance.

Mais, 2024, c'est aussi le lien social et le lien intergénérationnel, le plaisir de vous rencontrer et d'échanger au cours des 8 concerts « Musique et expression en ville » au Kiosque. Mais également, et pour la première fois, à l'occasion de la Fête de la musique avec les lycéens de Jean Aicard, enfin, pour notre fête annuelle en juin et à la conférence sur Simone Berriau, par Alain Dépieds responsable de l'UTD et Jean Luc Pouliquen écrivain, en octobre 2024.

Une fois de plus, j'adresse nos vifs remerciements à Monsieur Marc Herbillon, Référent des CIL, à Monsieur Jacques Bruno, DGST MTPM antenne d'Hyères ainsi qu'à Monsieur Jean-Charles Vigilenti, chef de la police municipale, et le personnel du commissariat de police avec qui nous avons avancé sur un grand nombre de nos préoccupations.

Merci également aux Élus et à Monsieur David Girard, directeur de cabinet du Maire, qui nous reçoivent, nous écoutent et nous aident. Merci aux services animation, spectacle vivant, communication, logistique événementielle pour leur soutien et pour leur implication directe pour toutes nos manifestations.

Merci à Rémy et Julien, permanents de l'Église Anglicane qui nous aident dans toutes nos manifestations avec enthousiasme et gentillesse.

Merci, également, aux Membres ambassadeurs qui relayent nos informations, qui nous font remonter les préoccupations du quartier.

Enfin, merci aux membres qui, spontanément, nous aident à lors des événements que nous organisons et au Conseil d'administration qui, toute l'année, se mobilisent pour vous,

Soumis au vote, le rapport moral est approuvé à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

2 - Rapport financier

Le Rapport financier est présenté par notre Trésorier, Alain Réal, qui met l'accent sur une tenue parfaite des comptes en 2024 avec un solde du compte bancaire de 1336,71 € sur le compte courant et de 3291,28 € sur le livret au 31-12-2024.

En 2024, le CIL a reçu une subvention de la Ville d'Hyères de 400 euros.

Le CIL présente chaque année son compte de résultat selon le plan comptable en vigueur pour les associations Loi 1901. Celui de 2024 fait apparaître un solde positif de 516,68 €.

Il fait également apparaître le bénévolat, qui prend en considération la mobilisation tout au long de l'année des bénévoles membres du Conseil et du Bureau, la mise en œuvre du site Internet du CIL.

L'inventaire du patrimoine du CIL Godillot au 31 décembre 2024 est le suivant : Biens : néant, Créances : néant, Dettes (factures que le CIL Godillot n'a pas acquittées) : néant

Soumis au vote, le rapport financier 2024, est approuvé à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

3 - Cotisation pour 2026

Le Bureau propose de maintenir la cotisation à 12 euros par foyer pour 2026.

Lors de votre renouvellement d'adhésion, n'oubliez pas de préciser si vous représentez une ou deux personnes, c'est important pour afficher notre représentativité auprès des institutions.

Le montant de la cotisation 2026, est approuvé à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

4 - Élection des membres du Conseil d'Administration :

Composé jusqu'à cette Assemblée, comme suit : Marcel Fossat (Doyen du Conseil), Laura Degioanni, Elisabeth Fournier, Martine Hook, Marie-France Lavallard, Thierry Cabon, Jean-Luc Delon, Philippe Ferré, Guillaume Flaugère, François Guilloré, Pascal Janier et Alain Réal

Monsieur Alain Durand, Président d'honneur, nous a malheureusement quittés brutalement en avril 2024. C'était un ami cher dont la disparition nous a émotionnellement beaucoup marqués.

Philippe Ferré, Vice-président, créateur du CIL Godillot, après 31 ans au Bureau et au Conseil d'administration, souhaite se mettre en retrait du Conseil, mais reste membre du CIL.

Le Conseil d'administration l'a proposé Président d'honneur.

Monsieur Marcel Fossat, Vice-président et Doyen du Conseil, poursuit sa mission après 30 ans de bénévolat ; Ils sont tous les deux chaleureusement applaudis.

Madame Elisabeth Fournier ne se représente pas, mais reste également membre du CIL.

Faisant suite à l'appel annuel à candidatures, Monsieur Marcel Tagliamento, toujours très investi au sein du CIL s'est porté candidat au Conseil d'administration, il est accueilli favorablement par les applaudissements de l'assemblée.

La composition du Conseil, soumise au vote, est approuvée à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

Un prochain Conseil d'administration désignera le nouveau Bureau.

Le Président remercie vivement les participants à l'Assemblée de la confiance qu'ils expriment aux membres du Conseil d'administration engagés dans l'animation du CIL.

A 18h00, le Président accueille et remercie de leur présence, Monsieur Sébastien Fratellia-Guiol, adjoint à la Cohésion Sociale, aux Quartiers et à la Politique de la Ville, Monsieur Rémy Thiébaud, adjoint à la Sécurité, Circulation, Stationnement, Santé, Monsieur Eric Girardo, adjoint aux Travaux, Propreté, Madame Isabelle Buttafoghi adjointe à l'animation, Monsieur Jean-françois Mauté adjoint aux Zones d'Activités Économiques, aux Espaces verts et au Cadre de vie et Monsieur Marc Herbillon, Référent des CIL.

Le Président remercie la Municipalité pour les bonnes relations et le climat de confiance noués au fil du temps, cela concerne l'ensemble des services.

Une mention particulière pour le Service d'Interventions Techniques (SIT) pour son efficacité.

Le CIL invite ses membres à solliciter ce service pour tout problème touchant à la propreté (problème de ramassage, dépôt sauvage, tag...), à la voirie (nid de poule, signalisation manquante...), aux espaces verts (arbre menaçant, plantations endommagées, palmes au sol...)

- Par téléphone au 04.94.01.84.11 (accessible du lundi au vendredi, de 8h à 12h à de 13h30 à 17h30)
- Par courriel hyeres.interventionstechniques@metropoletpm.fr en mettant le CIL en copie

L'interlocuteur dirigera les demandes vers les services concernés. S'il s'agit de la compétence de la Municipalité ou de la Métropole, le problème sera résolu, dans la majorité des cas, sous 8 jours ; s'il fait intervenir des services extérieurs ou des entreprises privées, cela peut demander plus de temps.

5 - Évocation des principales préoccupations avec la municipalité

Requalification de l'avenue Andrée de David Beauregard, chaussée en enrobé acoustique, trottoirs, enfouissement des réseaux.

Monsieur Fratellia-Guiol annonce le début de l'étude en 2025 pour une requalification en automne 2026. Il précise que la création d'un réseau pluvial rend complexe l'opération.

Le président rappelle la nécessité d'un revêtement acoustique et de créer un plateau traversant au milieu de l'avenue.

2 - Requalification avec l'enfouissement des réseaux, de l'avenue Jean Natte Sud avec trottoir côté numéros impairs et du chemin de la Demi-Lune, (voies riveraines du quartier neuf de la Crestade).

La réfection de l'avenue Jean-Natte sera effectivement réalisée en 2025, avec prise en compte de l'enfouissement des réseaux, d'un cheminement piéton sécurisé et de la matérialisation du stationnement.

Malheureusement, la réfection des 170 mètres, en mauvais état, du Chemin de la Demi-Lune n'est pas programmée à ce jour. Le CIL insistera pour que la chaussée soit reprise au plus tôt.

3 – Caméras place Gabriel Péri et avenue des Îles d'Or

En raison des nuisances répétées sur ce secteur, la municipalité a finalement pris en compte notre demande. La fibre a été installée, les poteaux sont prêts, l'installation des caméras devrait intervenir en deuxième quinzaine de février.

Passage Sainte-Croix, nous insistons pour qu'il soit fermé la nuit, soit par la PM, lors de la fermeture du Square, soit par les résidents s'il s'agit d'un passage privé. Nous souhaitons également qu'il soit nettoyé et que les tags soient effacés. Nous souhaitons également une limitation des horaires d'ouverture des commerces pour une fermeture à 22h00.

4 – Caméra à mettre en place, écoquartier de la Crestade, élargissement à ce nouveau quartier d'entrée de ville du dispositif de participation citoyenne (Voisins vigilants).

Monsieur Thiébaud annonce qu'une caméra à l'angle d'André Malraux et de l'avenue de la Crestade est prévue. La métropole doit étudier avec la police municipale et le service informatique, l'implantation de caméras complémentaires sur le barreau créé pour le futur lycée.

Il n'y a pas d'opposition particulière à élargir à la Crestade le périmètre du dispositif de participation citoyenne (Voisins Vigilants).

5 – Voie douce entre Henri Petit et la passerelle de la maison des producteurs, il reste une portion de 230 mètres en gravillons et une de 70 m de bitume dégradé et éclairage sur 150m entre la passerelle et la Crestade

Monsieur Girardo annonce que cette portion de voie douce sera réalisée en 2025, concernant l'éclairage, une étude va être initiée.

6 – Limitation à 50 km/h et enrobé acoustique sur 250 m à la sortie du rond-point Henri Petit, panneau «70 km/h Rappel» sur le poteau indiquant autoroute à 1000 mètres (accordé en AGO 2023).

Cette portion de la RN 98 n'a pas été refaite en enrobé acoustique, comme le reste du tronçon jusqu'à la Recense. La différence notable du niveau de bruit dans cette zone urbanisée a conduit le CIL à demander une réduction de vitesse sur ces 250 m.

Malgré les relances par la municipalité et par le CIL, la Direction des routes Méditerranée reste silencieuse, c'est inacceptable.

Le CIL tentera une rencontre dans leurs locaux pour obtenir soit une réfection du tapis, soit la limitation de vitesse réclamée.

7 – Radar 70 km/h avant échangeur de la Recense, demandé depuis 5 ans.

Une réponse de la DIRMED a été adressée à Monsieur le Maire en fin d'année 2023, l'invitant à solliciter directement le Préfet pour l'implantation d'un radar. Des courriers ont été envoyés par le Maire et le CIL en février et en décembre 2024. Aucune décision ne nous est parvenue à ce jour.

8 – Mesure de la pollution, aux abords de la RN98

Le CIL annonce que les mesures effectuées par MART (Mouvement d'Action pour la Rade de Toulon et le littoral varois), à proximité du rond-point Henri-Petit, confirment le niveau de pollution annoncé par Monsieur Mercier d'AtmoSud en mars 2023, à savoir : « Les Hyérois sont exposés à des niveaux de pollution dépassant les normes sur au moins un polluant ».

Monsieur Thiébaud évoque le résultat des études menées en été et en hiver 2023 par Atmosud pour la Crestade, le taux de dioxyde de carbone est à 17 quand la norme européenne est de 40 aujourd'hui et que celui-ci reste en dessous du futur seuil à 20 microgrammes.

Le CIL présente les cartes relatives à la pollution relevée par le système ICAIR. Les particules fines restent au-dessus des normes fixées par l'OMS. Monsieur Thibaut rappelle qu'aujourd'hui, ce sont les normes européennes qui priment. Ce n'est pas rassurant pour autant, aussi, nous maintenons notre demande de contrôle de la vitesse dans cette zone fortement urbanisée, entre le rond-point Henri-Petit et la sortie la Recense.

9 – Ouverture du barreau de liaison entre l'avenue de la Crestade et le boulevard Mal. Juin.

Cette voie de circulation sera ouverte avec la réalisation d'un rond-point en face de l'hôpital, lorsque les travaux du lycée seront terminés et au plus tard pour la rentrée des élèves en septembre 2026.

10 - Création de places PMR, avenue Godillot et rue Yann Piat

Monsieur Girardo précise que la place PMR proposée par le CIL avenue Godillot va être réalisée, en revanche, celle de la rue Yann Piat n'est pas envisagée, l'emplacement désigné par le CIL appartient à une copropriété.

11 - Création d'une courette pour conteneurs rue Séré de Rivières.

Le Maire est favorable à cette proposition du CIL, Monsieur Girardo annonce que les services vont se rapprocher du propriétaire du terrain.

12 – Vitesse et nuisances sonores. Les radars pédagogiques semblent avoir atteint leurs limites et de plus en plus de conducteurs roulent à des vitesses excessives, n'hésitant pas à doubler, en ville.

Monsieur Thiébaud signale que le relevé des moyennes de vitesse est de 34 km/h. Le CIL précise que cette moyenne sur 24 heures n'est pas significative et qu'effectivement, en dehors des périodes d'embouteillage, les excès de vitesse sont conséquents et bien au-delà des 50 km/h dans des zones 30.

Le CIL maintient sa demande de davantage de contrôles. Monsieur Werber annonce qu'il va modifier, sur quelques semaines, les horaires de certains fonctionnaires de la police municipale pour contrôler les vitesses le soir.

Trop de deux roues et véhicules bruyants, nous réitérons notre demande de contrôles et de verbalisations plus fréquents. Mise en place de radars, type Hydre (anciennement, Méduse) dès son homologation.

Monsieur Thiébaud confirme que 10 policiers supplémentaires ont été affectés en 2024 et, qu'avec les départs, le nombre de policiers en tenue est stable (82).

Monsieur Werber précise que des contrôles sont régulièrement effectués, que la police municipale, c'est au total 120 agents qui ont procédé à environ 400 interpellations, à 270 réquisitions judiciaires et à 30 000 verbalisations.

13 – Stationnement sur les trottoirs

Le Maire a demandé une verbalisation systématique des stationnements gênants, lorsque les piétons, fauteuils, poussettes, ...etc., sont obligés d'emprunter la chaussée.

En cas de gêne, il est nécessaire d'appeler la police municipale pour demander une intervention 04 94 65 02 39.

14 – Demande d'intervention au 4 de la rue de l'Orangerie et rue de la Jonquière pour inciter les occupants à nettoyer et entretenir les abords de leur résidence et jardin pour éviter les risques sanitaires, moustiques, rats, etc.

La démarche a été faite auprès des propriétaires concernés, mais Monsieur Werber précise qu'il dispose de très peu de moyens coercitifs dans ce domaine.

Le CIL signale une forte prolifération de rats dans le secteur, rues Massel, Jonquière, Parc Touron, Monsieur Thiébaud indique que la municipalité interviendra sur le secteur public, elle ne le pourra pas dans le parc Touron, espace privé. Ce sont des opérations compliquées pour n'atteindre que les rongeurs tout en préservant les enfants bien sûr, mais aussi, les animaux domestiques.

15 - Mise en valeur de l'Anglicane, requalification du jardin, portes à réparer et repeindre, vitraux à nettoyer.

Monsieur Girardo annonce qu'un projet de requalification du jardin sera bientôt présenté au CIL et que les services techniques sont sollicités pour une intervention rapide pour les actions d'entretien.

16 – Végétalisation de la place Gabriel Péri, semble s'inscrire dans les dispositions d'un SPR (Site Protégé Remarquable).

Monsieur Fratellia-Guiol rappelle que la vocation première de la place Gabriel Péri reste un parking, mais le service des espaces verts va étudier les possibilités de végétalisation. Monsieur Werber rappelle que la caméra de surveillance ne devra pas être gênée.

17 – Le CIL propose de nommer le barreau entre l'hôpital et l'avenue de la Crestade, « Samuel Paty ».

Le barreau a été nommé avenue des « Cinq saveurs ». Monsieur Le Maire souhaite réserver la dénomination « Samuel Paty » à un square à créer près du lycée vers le parking.

Philippe Ferré, Vice-président, prend la parole, il regrette cette dénomination Cinq saveurs, il pense que nommer Samuel Paty cette voie située entre le lycée et le collège avait tout son sens.

18 – Inscription au titre des monuments historiques des fontaines Godillot et de la Femme au flambeau

Le Maire est favorable à cette demande, la procédure va être initiée. C'est une procédure longue, environ 5 ans.

19 – Stationnement autour du LEP, quelles dispositions ?

- Explosion du nombre de voitures chez les lycéens, terrains disponibles, parcelles 142, 143, 255. La municipalité admet un déficit de places de stationnement et va étudier les propositions du CIL.

Le Président insiste, Il faut organiser le stationnement, sinon on risque de se trouver confronté à du stationnement anarchique.

20 – Quid du parking de covoiturage à l'ouest et du parking avec navette ?

Le parking de covoiturage pourrait être envisagé après le rond-point Saint-Gervais.

Concernant la navette il faut trouver un terrain, la direction des transports TPM est sollicitée pour trouver une solution.

Le CIL précise qu'il a participé à l'enquête publique relative au pôle multimodal (mod 4 au PLU) et que ces derniers sujets sont intimement liés à cette réalisation pour un maillage efficace et pour fluidifier la circulation aux abords.

21 – Quelles solutions pour fluidifier la circulation Est/Ouest. Quelles sont les pistes envisagées ?

Le Maire souhaite réunir les différents acteurs, Département, Métropoles Toulon Provence Méditerranée et Méditerranée Porte des Maures, pour entamer une réflexion sur ce sujet. En premier lieu, réaliser un comptage, puis lancer une étude de circulation.

22 - Le CIL souhaite vivement une phase de concertation et un préavis pour les travaux programmés dans le quartier et à ses abords. La commune continuera à présenter au CIL l'ensemble des projets concernés sur son périmètre.

6 - La sécurité dans le quartier.

Selon les éléments transmis par le Commissariat, les atteintes aux personnes et aux biens restent stables au niveau du Quartier Godillot, qui est un des secteurs calmes de la ville.

Monsieur Thiébaud, confirme, au niveau de la police municipale, cette tendance.

Le Préfet rappelle que la délinquance générale est en baisse dans le Var, les principales infractions visées concernent des vols par effraction, des dégradations volontaires, en revanche, il faut déplorer une augmentation des violences conjugales, des violences sexuelles et des violences liées aux trafics.

Le CIL rappelle qu'il est le seul sur la commune à disposer, d'un protocole de Participation Citoyenne (voisins vigilants), signé entre la Préfecture, la Direction départementale de la Sécurité publique (DDSP) et la Municipalité.

Témoin d'incivilités, de violence, d'un délit, d'un trouble à l'ordre public, appelez sans délai :

Pour les situations d'urgence le 17.

Dans les autres cas, la police municipale le 04 94 65 02 39 ; depuis un portable le 112.

Monsieur Werber reprend la parole et note l'excellente coopération entre les polices nationale et municipale.

Concernant les caméras de vidéo-surveillance, plus de 500 sur la commune, elles sont très efficaces pour résoudre les affaires. Les enregistrements sont conservés 15 jours.

7 – Notre programme d'action et nos prochains rendez-vous pour 2025

Musique et Expression en ville 2025 – Kiosque de la place Gabriel Péri (animations gratuites) :

05/04/2025	Harmonie Mussou	<i>Vacances scolaires</i>
03/05/2025	Blue Monkeys	
07/06/2025	JazzyGirls (<i>6.7 et 8 juin, Rendez-vous aux jardins</i>
21/06/2025	La Relève (Lycéens de Jean Aicard)	<i>Fête de la musique</i>
05/07/2025	Holala	<i>Vacances scolaires</i>
06/09/2025	Groupe A. Caton	
04/10/2025	Paradox	
01/11/2025	Fairplay 83	<i>Toussaint</i>

Si vous souhaitez participer à l'animation au kiosque dans le cadre de « Musique et expression en Ville » ou si vous connaissez un groupe ou une formation qui souhaiterait s'y exprimer, n'hésitez pas à nous contacter.

Autres Manifestations :

- Conférence sur les maladies vectorielles transmises par le moustique le vendredi 21 mars à 17h00.
- Spectacle Musique et Danse en partenariat avec le Conservatoire TPM le samedi 29 mars à 18h00.
- Conférence sur les « Petits fonds marins de la Méditerranée » le vendredi 16 mai à 17h00.
- Organisation de notre soirée annuelle, des membres du CIL avec le CIL Riondet Roche Taillée le samedi 28 juin 2025, précédée d'un concert de l'Harmonie Hyéroise dans la cour de l'école des Îles d'Or.
- Organisation d'une exposition en partenariat avec les Compagnons du Devoir et du Tour de France première quinzaine de décembre.

A 19h15, l'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les Élus et Responsables des services pour leurs réponses et les engagements pris en rappelant que le CIL reste attentif.

L'Assemblée générale est close et les Membres sont invités au pot de l'amitié.

Hyères le : 17 février 2025

**Le Président
Pascal Janier**



**Le Secrétaire
François Guilloré**

